



Actions Emplois Formations 94  
RAPPORT ANNUEL 2018  
**A.G du 17.06.2019**



## Le mot du Président

*Après les fortes progressions des années précédentes, l'association intermédiaire a connu une légère baisse des heures de mise à disposition (110.813 heures soit -7%) par rapport à l'année 2017.*

*Encadrés par 16 salariés permanents, ce sont 296 salariés en insertion, soit 69 ETP qui ont bénéficié de nos dispositifs.*

*Toutefois et au-delà de cette petite baisse conjoncturelle, la proportion d'heures de mise à disposition à destination des collectivités territoriales a progressé fortement, notamment grâce à la signature d'une convention de partenariat avec la Mairie de l'Haÿ- les- Roses ainsi que sur la commune de Villejuif.*

*En revanche 2018 n'a pas été une année bénéfique au niveau du secteur du BTP du fait du faible nombre d'heures de clauses sociales. Cela nous conduit, nous le verrons plus en avant, à nous adapter sur ces marchés concurrentiels importants et sur lesquels le monde de l'Economie Sociale et Solidaire, dont nous faisons partie, a toute sa pertinence et légitimité.*

*En ce qui concerne notre partenariat avec le département, AEF94 a obtenu deux marchés en direction des publics en insertion dans le cadre du RSA ainsi qu'un conventionnement spécifique pour l'animation d'ateliers collectifs.*

*Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, AEF94 a investi plus de 160 000 € dans la formation des salariés en insertion.*

*Enfin, un recrutement d'un encadrant technique a permis de répondre à une exigence qualitative dans le secteur de l'accueil social, notamment auprès de notre partenaire EMMAUS.*

*Lors de la précédente Assemblée générale de Juin 2018, l'association s'était assigné deux objectifs :*

- *La recherche de nouveaux locaux complémentaires à ceux existants pour accompagner des objectifs de développement tant quantitatifs que qualitatifs.  
Après plus d'une dizaine de sites visités, nous avons trouvé sur la commune de Villejuif, les locaux idoines que l'association investira lors du dernier trimestre 2019.*
- *La création d'une entreprise d'insertion afin de s'adapter pour les prochaines années aux défis nouveaux de l'ESS.*



*Cette année de réflexion de 2018 a abouti à l'obtention d'un agrément de la DIRECCTE 94 au cours de son CDIAE (Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique) du 6 juin 2019.*

*Une assemblée générale sert certes à rendre légalement des comptes sur l'activité passée mais c'est aussi un grand moment de rassemblement pour détailler en ce qui nous concerne nos perspectives. C'est grâce aussi à une situation financière saine et structurelle que nous pouvons nous engager sur des projets importants qui ouvrent une nouvelle page dans notre histoire. C'est pourquoi, nous souhaitons consacrer la deuxième partie de cette AG à une présentation détaillée de ces perspectives d'aujourd'hui et de demain.*

*En remerciant chaleureusement les équipes permanentes d'AEF 94 et sa direction, son bureau engagé, les partenaires de proximité (l'Hay-les-roses, Chevilly-Larue, Villejuif), le département, la DIRECCTE, le DLA et tous ceux qui nous ont aidé dans la construction de nos nouveaux objectifs.*

*Nous souhaitons continuer à toujours les associer à notre enthousiasme concret et réaliste.*

*« La force du baobab est dans ses racines ».*

**Yves Louis Walle.**

**Président.**



## Présentation d'AEF 94

### I- Le projet associatif

A.E.F. 94 est avant tout une **Association d'insertion sociale et professionnelle** pour les personnes exclues du marché de l'emploi. Nous luttons contre le chômage, la précarité économique et sociale ainsi que **toutes les formes d'exclusion à l'emploi**.

En tant qu'**association intermédiaire**, elle fait partie des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (**S.I.A.E.**) du Val de Marne. Par ses actions, A.E.F.94 lutte contre **toutes les formes d'exclusion** en aidant chaque individu à se sentir pleinement **citoyen et acteur de son parcours de vie**.

A ce titre, A.E.F.94 participe au développement de **l'économie sociale et solidaire** sur le territoire, depuis maintenant **30 ans**, en ciblant principalement ses actions sur **l'Ouest du Val de Marne**.

En accompagnant une moyenne de **300 salariés en insertion par an pour un volume de 100 000 heures d'insertion**, A.E.F.94 est la plus **importante association intermédiaire du territoire**. Son équipe est composée de **16 personnes** principalement des chargés d'insertion et des encadrants techniques. **Plus de 60%** des salariés en insertion d'A.E.F.94 retrouve un **emploi durable** après un parcours **d'accompagnement socioprofessionnel**.

Au-delà de son statut d'association intermédiaire, AEF 94 **informe, oriente et accompagne** les **demandeurs d'emploi**, peu importe leur profil et principalement sur le territoire de **l'Hay les Roses et de Chevilly Larue**. Un **diagnostic socioprofessionnel** est réalisé avec chaque demandeur d'emploi. Certains demandeurs nous sollicitent uniquement pour des **informations** ou des **conseils**, notamment dans le cadre de leurs **démarches administratives**.

Des **ateliers linguistiques** sont également proposés ainsi que des sessions hebdomadaires d'**ateliers numériques**. Les **ateliers informatiques** s'adressent aussi bien aux salariés qu'aux habitants du territoire sur l'ouest du Département.

En 2017, A.E.F.94 a entamé une véritable **démarche qualitative vers la formation** de ses salariés en insertion en partenariat avec l'INHNI, organisme de formation. Cette démarche est d'autant plus importante, que les publics accompagnés par A.E.F.94 sont **les plus victimes du manque de qualification** et d'expériences professionnelles.

Aussi, A.E.F.94 propose un certain nombre de formations en lien avec les secteurs d'activité dans lesquels sont positionnés les salariés. Ces formations permettent de **professionnaliser** les salariés sur leur poste de travail mais aussi de **sécuriser leur parcours**, surtout s'ils souhaitent évoluer dans le secteur d'activité où ils exercent des missions. L'ambition de former l'ensemble des salariés est renouvelée pour l'année 2018.

A.E.F.94 est aussi partenaire du Département dans le cadre de son PADIE (Programme d'Actions Départementales pour l'Insertion et l'Emploi) en tant que prestataire dans le cadre



de l'action « **Mobilisation et dynamisation des publics en démarche d'insertion** » et une nouvelle action en 2018 « **Le diagnostic professionnel.** »

Ces actions consistent à mobiliser principalement des bénéficiaires du R.S.A. dans une dynamique leur permettant de structurer un **projet de vie et /ou professionnel**. La première action est essentiellement centrée sur **le lien social** et cumule un accompagnement **individuel**, des **ateliers collectifs** et des **sorties pédagogiques**.

Enfin, A.E.F.94 continue à accompagner depuis de nombreuses années les résidents de la **résidence ADOMA** sur le territoire d'Arcueil. Une responsable de résidence accompagne à **l'accès au logement pérenne** les résidents de 25 studios.

A.E.F.94 est un **acteur de proximité** qui a une bonne connaissance du territoire et de ses habitants les plus en marge de la société. Cette expérience de terrain lui a permis d'avoir une véritable **expertise dans le domaine de l'accompagnement social et professionnel des publics les plus éloignés de l'emploi et les plus fragiles**.

La **transversalité de nos domaines d'intervention** que ce soit dans **l'accompagnement individuel** (diagnostic socio-professionnel, accompagnement au logement), que dans **l'animation du collectif** (sorties pédagogiques et ateliers), mais aussi dans la **formation et la mise à disposition de salariés** (en qualité de SIAE), nous garantit une bonne connaissance des acteurs locaux et de nombreux partenaires mobilisés dans le cadre des actions qu'on porte.

Notre **palette d'offres d'insertion** est variée et originale, notre accompagnement est **individualisé** et de qualité avec une véritable **capacité à mobiliser les publics**. Nous avons développé un véritable **savoir-faire** dans la **valorisation des publics les plus marginalisés** en mettant en avant que chaque individu a des savoirs faire et des compétences et donc **un rôle à jouer dans la société**.



## ORGANIGRAMME

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président** ▶ Yves Louis WALLE

**Vice-présidente** ▶ Pascale JACQUIN-RAVOT

**Trésorier** ▶ Pascal IBRI

#### Administrateurs :

Jacques LEVACHER, Bernard MANCEL, Pascal PROVENT, Laurent TAUPIN, Jean-Michel BATTU

**DIRECTION  
GENERALE**  
Mériam BOUSSEBSI

**ACCUEIL GENERAL**  
Nadia GHAZI

**SAF**  
Monica BRIAND  
Edith GUEI  
Diamila HAMADA

**CHARGEE DE  
DEVELOPPEMENT**  
Vanessa COSTES

**ACTION ACC VERS L'EMPLOI  
POUR LES HABITANTS DE  
L'HAY LES ROSES ET  
CHEVILLY LARUE**  
Jacques PERRETI

**SERVICE  
ASSOCIATION  
INTERMEDIAIRE**  
**Encadrants techniques:**  
Mamadou DIAKITE  
Valentin TAMUNDELE  
Pierrette VABRE  
Nicolas LESUR  
**Chargées d'insertion :**  
Albane AUXENFANTS  
Hélène BONNOTTE

**ACTION POUR LES  
BNRSA**  
Lova SOLOFOHARIJAO

**FORMATION  
BUREAUTIQUE**  
Gloria PAZ SOLDAN

**ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT –Résidence Adoma**  
Martine KAUFFMAN



## Sommaire :

- I- L'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.....Page 7
- II- L'I.A.E. via l'Association intermédiaire..... Page 17
- III- La formation des salariés en insertion..... Page 27
- IV- Les actions du PADIE.....Page 29
- V- Les ateliers collectifs.....Page 37
- VI- L'accompagnement au logement pérenne à la résidence sociale ADOMA :

*\*Cf. rapport de la résidence joint au présent document.*



## Missions d'AEF 94

### I- L'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi

Dans le cadre d'une **convention de partenariat** avec les communes de l'**Hay-les-Roses** et de **Chevilly-Larue**, AEF 94 **accueille, informe et accompagne** les demandeurs d'emploi l'hayssiens et chevillais issus majoritairement des quartiers prioritaires.

Une subvention de la Mairie de **Villejuif** a permis de soutenir le financement de l'accompagnement des demandeurs d'emploi villejuifoises positionnés sur les prestations voirie/espaces verts/cantine scolaire.

L'objectif est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle à travers une logique de parcours déployant le maximum d'outils d'insertion mobilisables.

Le service emploi est avant tout **un espace dédié aux demandeurs d'emploi**, quel que soit le profil et la situation. L'objectif premier de cet espace est l'accès à l'emploi malgré l'ensemble des freins périphériques rencontrés par le public.

La typologie des personnes accueillies au service emploi varie peu d'année en année.

Les personnes qui bénéficient de ce dispositif sont principalement des femmes. Les usagers possèdent peu ou pas d'expérience professionnelle et ont majoritairement entre 35/50 ans.

Beaucoup n'ont aucune qualification professionnelle et un faible niveau scolaire. Ils sont bénéficiaires des minimas sociaux ou n'ont aucun revenu. Les difficultés personnelles, d'ordre social et /ou administratifs sont souvent les principaux freins à une insertion rapide et durable.

Bien que limité, l'accès à la formation qualifiante est également un enjeu majeur pour l'avancée des parcours d'insertion de ces demandeurs d'emploi.

Certains usagers se présentent à l'accueil pour des **besoins ponctuels** : actualisation ou mise en forme du CV, régularisation de la situation pôle emploi, renseignements administratifs ou rendez-vous de conseils avec un chargé d'insertion pour un dossier d'accès aux droits ou de formation.

L'objectif d'AEF 94 est de **répondre aux besoins** et de jouer également un **rôle d'orientation** vers les partenaires locaux qui peuvent répondre à ces problématiques. En effet, une mise en relation est effectuée en fonction de la problématique rencontrée (vers les partenaires sociaux notamment: CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale),

EDS (Espace Départemental des Solidarités) et les partenaires emploi : Mission Locale, Pôle Emploi, les structures associatives...).

C'est également un **espace de sensibilisation de l'offre existante** sur le territoire en matière d'**emploi** et de **dispositifs d'insertion**.



Un **espace documentation** (presse quotidienne, offres d'emploi, actualité locale forums...) est à disposition des usagers ainsi qu'un accès libre à des bornes informatiques pour consulter les mails, prospector les offres d'emploi, réaliser les démarches administratives...

D'autres usagers bénéficient d'un **accompagnement individualisé** sur une moyenne d'un an. Cette action est proposée en priorité aux demandeurs d'emploi qui se présentent à l'accueil d'A.E.F.94.

La méthode d'intervention repose sur la formulation d'un **diagnostic partagé** et l'élaboration d'un **plan d'actions**, dans le cadre duquel des objectifs de parcours sont programmés. En effet, l'accompagnement vise la résolution ou la réduction de problèmes générés par des situations d'exclusion.

Dans le cadre de cet accompagnement, des **entretiens réguliers** sont mis en œuvre entre le demandeur d'emploi et le chargé d'insertion. Compte tenu de la diversité des problématiques rencontrées, les parcours sont individualisés et les objectifs intermédiaires régulièrement évalués. Les axes de travail sont donc très variés et les réponses apportées sont multiples et s'inscrivent souvent dans la durée. L'accompagnement du public repose essentiellement sur **le développement de stratégies d'accès à l'emploi** qui s'ajustent aux attentes du demandeur mais aussi à la réalité du marché du travail, afin de dégager un projet professionnel réaliste.

Les priorités sont donc définies en fonction des problématiques de chacun, liées à l'emploi ou à la vie sociale.

L'accès à un emploi durable est le premier objectif général de l'action afin d'établir une stabilité professionnelle et sociale. En parallèle, le développement de compétences sociales, notamment la capacité de l'utilisateur à engager des démarches non seulement dans le domaine de l'emploi, mais également dans tous les domaines de la vie quotidienne, constitue le second objectif général. Avec chaque usager, cette **démarche participative** est activée via la découverte des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et des actions d'accompagnement à l'emploi.

Les fonctions de conseil et d'accompagnement s'exercent autour des activités suivantes

- Analyse de la situation, élaboration de diagnostic, définition de projet, conception, suivi et évaluation du parcours d'insertion.
- Médiation directe et indirecte, traitements administratifs, veille technique et prospective.

Sur le volet social, les points suivants sont abordés :

- Simulation droit RSA, situation caf en ligne, actualisation de la situation Pôle Emploi et indemnités chômage, prise de rendez-vous avec les partenaires sociaux (EDS (Espace Départemental des Solidarités), CNAV (Caisse



Nationale d'Assurance Vieillesse), constitution de dossier MDPH (Maisons départementales des Personnes Handicapées).

- Rédaction de courrier de recours sur décision de radiation, aide et information sur l'instruction de dossier de couverture complémentaire santé, demande de Carte de solidarité transport, renouvellement de titre de séjour.
- Mise en relation avec les services sociaux de secteur et le réseau associatif (rupture d'hébergement, situation d'endettement, aide alimentaire, aide à la recherche de mode d'accueil petite enfance, accompagnement social spécifique).

Sur le volet emploi/formation, les thématiques suivantes sont mises en avant

- Information sur les dispositifs d'insertion, les mesures emploi, les modes de financement, le ciblage des offres d'emploi, des offres de formation, des offres de stage.
- Sensibilisation sur les métiers en tension, enquêtes métiers, découverte des secteurs d'activité, utilisation du portefeuille de compétences;
- Positionnement sur les actions collectives et les outils d'insertion développés sur le territoire.
- Création d'espace emploi, création ou refonte du CV et de la lettre de candidature.
- Ciblage des formations et inscriptions.
- Préparation aux entretiens de recrutement et aux sélections de formations qualifiantes.
- Rédaction de courriers adressés aux prescripteurs pour demande de mobilisation CPF (Compte Personnel de Formation), de formation linguistique ou de compétences clés ;
- Orientations internes AEF 94 (mise à disposition AI, action de mobilisation et de redynamisation RSA atelier bureautique, atelier linguistique, TRE).
- Orientations externes vers d'autres S.I.A.E. et partenaires emploi.

En résumé:

Il existe trois catégories de public bénéficiaire du service emploi:

- les personnes qui viennent uniquement pour **une aide ponctuelle** (démarches administratives) ou pour des informations ou une orientation vers un autre partenaire (médiation directe)
- les personnes qui ont un **suivi court à raison de 2/3 RDV** pour une problématique ou un besoin clairement identifié (ex : actualisation d'un CV/ préparation à l'entretien d'embauche)
- les personnes qui intègrent une logique **d'accompagnement soutenu** (avec une durée en moyenne d'un an).



## Bilan chiffré 2018 de l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi

### sur les trois communes :

#### Sur la commune de Chevilly-Larue :

<b>Nombre de Chevillais inscrits à AEF 94 au 31/12/2018</b>	<b>110</b>	
dont entrés en 2018	66	
depuis 2017	44	
Femmes	58	52,73%
Hommes	52	47,27%
<b>Nationalité</b>		
Etrangère	66	60,00%
Française	44	40,00%
<b>Tranches d'âge</b>		
18-26ans	9	8,18%
27-35ans	24	21,82%
36-46ans	30	27,27%
47-60ans	40	36,36%
61 ans et plus	7	6,36%
<b>Niveaux d'études</b>		
Illettrisme	13	11,82%
Fin de scolarité obligatoire + 3eme	32	29,09%
CAP-BEP	37	33,64%
Bac ou niveau	24	21,82%
Bac+2	4	3,64%
Bac+3	0	0,00%
<b>Ressources</b>		
ARE	10	9,09%
Aucune ressource	55	50,00%
API - RSA	35	31,82%
Revenu salarié	4	3,64%
AAH + Pension invalidité	4	3,64%
Pension retraite	2	1,82%
<b>Emplois salariés en insertion ville de Chevilly</b>	<b>35</b>	<b>31,82%</b>
Agent d'accueil + administratif	9	
Agent d'entretien + cantine	9	
Agent espaces verts + voiries	1	
Aide à domicile, jardinier	6	
Employé polyvalent	2	



Métiers du bâtiment

8

du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Nombre d'heures salariés Chevillais en insertion : 12 074 heures**

hors 1 918 heures d'insertion 2018 Intérim N3 Paris Opération L'Oréal

### Sorties au 31/12/2018

CDI	9	16,98%
CDD + 6 mois	5	9,43%
CDD – 6 mois + intérim	8	15,09%
Formation	5	9,43%
Abandon pb de santé	6	11,32%
Abandon sans résultat connu, chômage	11	20,75%
Autres (congé maternité, déménagement...)	9	16,98%
Création Entreprise	0	0,00%

**53 personnes sont toujours en parcours AEF 94** 48,18%

### Parcours à AEF 94

Accompagnements Accueil emploi	110	100,00%
Suivi accompagnement social et professionnel	62	56,36%
Formations professionnelles AEF94 (INHNI)	22	20,00%
Mise au travail AEF94	35	31,82%

Accompagnement social et professionnel	1 347 heures
Accompagnement parcours formations	636 heures
Accueil accompagnement projet et sortie	89 personnes
Accompagnement à la formation	20 personnes
Accompagnement au travail	35 personnes
Ateliers TRE + Bien être + Citizen	19 personnes
Ateliers FLE	2 personnes
Ateliers informatiques	6 personnes

### Heures clauses sociales 2018 - Ville de Chevilly Larue

<b>Opération l'Oréal - avenue de Stalingrad à Chevilly Larue Année 2018 :</b>	426
Intérim N3 Paris - Gestion des heures Maçons Parisiens	1978
<b>Opération Piscine de Chevilly Larue</b>	418
<b>Opération rue du Berry - Chevilly Larue</b>	118



Opération Ecole Paul Bert - Chevilly Larue

345

**Total des heures insertion Ville de Chevilly Larue 2018**

**3285**

On note la baisse significative du nombre d'heures de clauses sociales par rapport à la fin des chantiers sur le territoire chevillais (plus de 10 000 heures sur l'année 2017).



Sur la commune de L'Hay-les-Roses :

<b>Nombre de L'Hayssiens inscrits à AEF 94</b>	<b>208</b>
dont entrés en 2018	93
Femmes	119      57%
Hommes	89        43%
<b>Nationalité</b>	
Etrangère	138      66%
Française	70        34%
<b>Tranches d'âge</b>	
18-26ans	21        10%
27-35ans	43        21%
36-46ans	86        41%
47-60ans	48        23%
61 ans et plus	10        5%
<b>Niveaux d'études</b>	
Illettrisme	17        8%
Aucun niveau	38        18%
Fin de scolarité obligatoire + 3eme	44        21%
CAP-BEP	55        26%
Bac ou niveau	48        23%
Bac+2 et plus	6         3%
<b>Ressources</b>	
ASS	22        11%
ARE	36        17%
Aucune ressource	82        39%
RSA	49        24%
Revenu salarié	9         4%
AAH + Pension invalidité	7         3%
Pension retraite	3         1%

**Parcours à AEF 94**

Accompagnements Accueil emploi	208	100%
Suivi accompagnement social et professionnel	131	63%
Atelier informatique	20	10%
Mise au travail AEF94 (MAD 14 697 heures)	50	24%
Accompagnements formation AEF94	54	26%
Ateliers TRE + Bien être + FLE	15	7%



Accompagnement social et professionnel	1 357 heures
Accompagnement parcours formations	1 545 heures

<b>Sorties au 31/12/2018</b>		<b>79 dont 51 femmes</b>
CDI	7	9%
CDD + 6mois	5	6%
CDD - 6mois + intérim	10	13%
Formation qualifiante	3	4%
Abandon sans résultat connu	6	8%
Autres (congé maternité, déménagement...)	7	9%
En attente de résultat /au chômage	41	52%
<b>Au 31/12/2018</b>		
<b>129 personnes sont toujours en parcours AEF 94</b>		62%

La mise en place d'une convention de mise à disposition de personnel entre la Mairie de l'Hay les Roses et AEF94 a permis de réaliser d'avantages de clauses sociales dans le secteur de la restauration scolaire. Cela a également permis l'intégration de demandeurs d'emplois l'Hayssiens (agent de cantine, plongeur).



Sur la commune de Villejuif :

<b>Nombre de personnes ayant eu un parcours à AEF 94 en 2018</b>	<b>1191</b>	
<b>Nombre de Villejuifois inscrits à AEF 94 en 2018</b>	<b>232</b>	19,48%
<b>Nombre ayant eu un parcours à AEF 94 en 2018</b>	<b>109</b>	
Femmes	59	54,13%
Hommes	50	45,87%
<b>Nationalité</b>		
Etrangère	76	69,72%
Française	27	24,77%
U.E.	6	5,50%
<b>Tranches d'âge</b>		
18-26ans	2	1,83%
27-35ans	16	14,68%
36-46ans	40	36,70%
47-60ans	45	41,28%
61 ans et plus	6	5,50%
<b>Niveaux d'études</b>		
Analphabétisme + Illettrisme	7	6,42%
Fin de scolarité obligatoire + 3eme	40	36,70%
CAP-BEP + niveau	44	40,37%
Bac ou niveau	14	12,84%
Bac+1 et plus	4	3,67%
<b>Ressources</b>		
ASS	0	0,00%
ARE	8	7,34%
Aucune	54	49,54%
API - RSA	44	40,37%
Revenu salarié, AAH, retraite	3	2,75%
<b>Emplois salariés en insertion villejuifois (es)</b>	<b>78</b>	<b>71,56%</b>
dont Agent d'accueil + administratif	17	15,60%
Agent d'entretien, agent de voiries	23	21,10%
Agent de cantine	28	25,69%
Aide à domicile, jardinier	6	5,50%
Métiers du bâtiment, employé polyvalent	4	3,67%



**Nombre d'heures salariés Villejuifois en insertion 2017 : 23 751 heures**

**Parcours à AEF 94**

Accompagnements Accueil	<b>109</b>	100,00%
Suivi accompagnement social et professionnel	<b>87</b>	79,82%

**Sorties au 31/12/2018**

		<b>45 dont 24 femmes</b>
Sorties en emploi durable (CDI, CDD, Formation)	<b>17</b>	37,78%
Abandon, problème de santé, sans résultat connu	<b>14</b>	31,11%
Autres (congé maternité, déménagement...)	<b>2</b>	4,44%
En attente de résultat (au chômage)	<b>12</b>	26,67%

Au 31/12/2018, 64 personnes sont toujours en parcours AEF 94

Accompagnement social et professionnel	973 heures
Accompagnement parcours formations	1663 heures
Accueil accompagnement projet et sortie	47 personnes
Accompagnement à la formation	54 personnes
Accompagnement au travail	78 personnes
Ateliers TRE + Bien être	17 personnes
Ateliers FLE	5 personnes



## **II- L'insertion par l'activité économique via l'Association intermédiaire :**

L'insertion par l'Activité Economique (I.A.E) représente aujourd'hui un véritable **tremplin** pour accéder à la **qualification et à la professionnalisation**.

Par l'I.A.E., chaque salarié en insertion découvre un métier, construit son projet professionnel, met en pratique ses acquis grâce à une immersion dans le monde de l'entreprise.

Au-delà de l'impact économique, c'est également l'impact social et sociétal que recherche AEF 94 au bénéfice des usagers accompagnés.

L'AI permet également une augmentation des ressources et **le retour progressif vers l'activité**.

**La mise à l'emploi** suppose souvent l'acquisition d'une première expérience professionnelle et le développement de l'employabilité pour des personnes qui ont des difficultés à se positionner sur de l'emploi classique.

C'est une transition efficace vers l'emploi durable, la construction ou la validation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation qualifiante. Ces missions de travail sont proposées à des **personnes éloignées de l'emploi**, rencontrant des **difficultés sociales et professionnelles**, souvent en manque de repères.

Faire en sorte que ce public puisse bénéficier de contrats de travail permet non seulement de faciliter leur insertion mais permet surtout de rendre dans la mesure du possible les personnes actives dans leurs choix de vie et de **favoriser leur autonomie** dans un processus de **transition professionnelle** et **d'acquisition de nouvelles compétences** et de savoir-faire.

La majorité des salariés en insertion reprennent **confiance en eux** car le contrat de travail leur permet de valoriser leurs connaissances, d'avoir des responsabilités et de s'insérer socialement et professionnellement.

La dynamique de parcours a également tendance à s'enclencher plus rapidement.

### **Les salariés en insertion sont éligibles à l'I.A.E selon des critères déterminés par Pôle emploi, principal prescripteur sur ce dispositif :**

- Travailleurs handicapés.
- Jeunes de moins de 26 ans en difficultés d'insertion.
- Demandeurs d'emploi de longue durée.
- Seniors.
- Bénéficiaires des minima sociaux.
- Personnes prises en charge au titre de l'aide sociale.
- Habitants ZUS – CUCS (Zone Urbaine Sensible – Contrat Urbain de Cohésion Sociale).



**Dans le cadre d'A.E.F.94, les missions de travail proposées sont liées à des prestations de :**

- Services aux particuliers (ménage, repassage, jardinage, bricolage et petits travaux).
- Services aux collectivités (entretien de locaux, voirie, service aux cantines scolaires, espaces verts).
- Services aux associations (postes d'accueil polyvalent, d'agent d'entretien et surveillance de site).
- Services aux bailleurs sociaux (postes d'accueil, d'agent de surveillance, de gardiennage, d'agent d'entretien d'immeubles).
- Services aux entreprises (agent d'entretien des locaux, aide à la gestion RH des clauses sociales notamment dans le cadre du bâtiment).

Avant de positionner les personnes sur des missions, la structure met en place des **informations collectives** avec la remise d'un livret d'accueil.

**Ces informations collectives permettent d'évoquer les thématiques suivantes**

- Informations sur le fonctionnement de la structure.
- Le parcours en I.A.E (sensibilisation au respect des rendez-vous d'accompagnement...).
- Les modalités juridiques de la mise à disposition, les droits et les obligations du salarié (compréhension d'un contrat de mise à disposition, de la fiche de paie, visite médicale...).
- La relation avec le client.
- Les démarches d'insertion sociale et professionnelle pour un retour à l'emploi.

L'Association intermédiaire met donc en œuvre des **modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement** des salariés en insertion. Chaque salarié en insertion est **obligatoirement** suivi par un encadrant technique dans le cadre du suivi en mission et un chargé d'insertion pour l'accompagnement socioprofessionnel.

Le **suivi en mission** permet d'évaluer les savoir-faire techniques et le **comportement en situation de travail**. Une **évaluation des compétences professionnelles** acquises est effectué entre l'encadrant technique/ le salarié (et possibilité d'y associer le client) tout au long des missions.

Des contrôles sur site sont également effectués. Ces contrôles permettent d'évaluer le salarié dans son milieu professionnel, de vérifier ses conditions de travail mais aussi d'assurer une qualité de la prestation pour le client qui bénéficie ainsi d'un interlocuteur privilégié à son écoute.



**L'accompagnement global** permet de travailler avec l'utilisateur sur ses démarches d'insertion professionnelle et sociale et se poursuit y compris à la fin de la mission. Le parcours peut durer en moyenne jusqu'à 24 mois avec un suivi de 3 mois dans l'emploi.

Pendant cette phase de transition professionnelle, les objectifs suivants sont fixés

- appréhender ou ré-appréhender les exigences du monde du travail,
- se professionnaliser et consolider l'expérience professionnelle,
- évaluer les motivations et le comportement en milieu professionnel,
- révéler, valoriser ou vérifier le potentiel et/ou les aptitudes,
- évaluer les écarts avec les compétences requises,
- acquérir ou vérifier les connaissances, les compétences nouvelles afin de conforter le projet professionnel.

Dans le cadre de l'accompagnement global des salariés, les deux objectifs principaux sont **l'accès à l'emploi durable** via notamment une qualification et **l'autonomie du salarié** dans ses démarches d'insertion professionnelle et sociale.

Les problématiques de non **maitrise de la langue**, de **disponibilité** et de **mobilité**, **d'absence de modes de garde d'enfants** et de **manque de qualification** sont les principaux freins périphériques à l'insertion durable de ces publics.

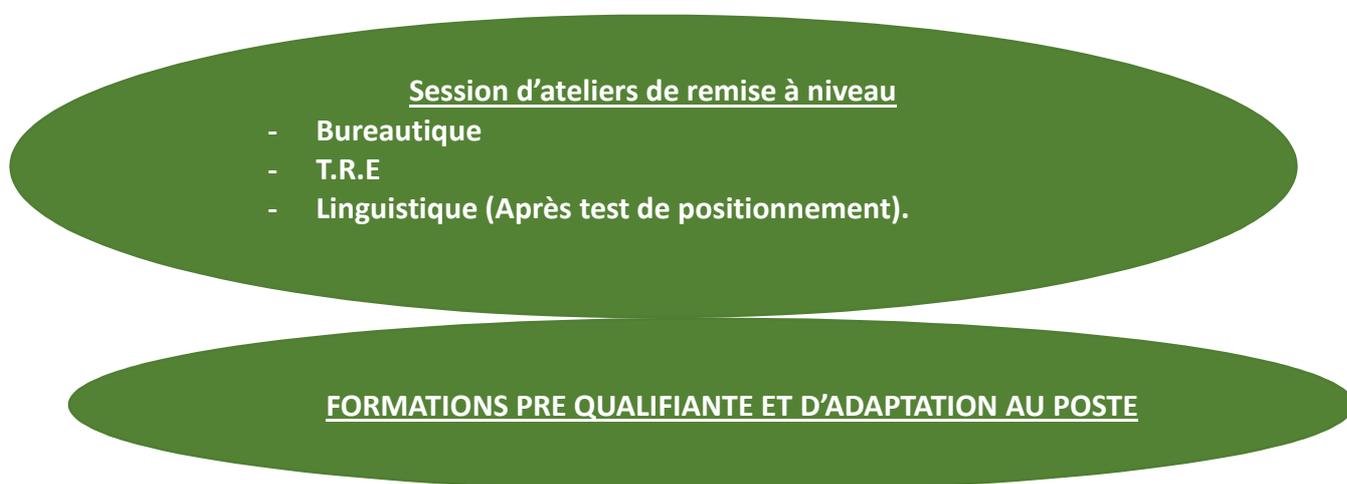
En 2017, les **ateliers de remise à niveau** (français et informatique) sont devenus **obligatoires** dans le parcours I.A.E. Les formations pré qualifiantes d'adaptation au poste sont aussi prépondérantes dans le dispositif et nécessaires dans l'accomplissement des missions de travail.

Ci-dessous, le déroulé du parcours I.A.E. d'une personne qui postule à A.E.F.94:

**ETAPE 1 : Phase d'accueil :**



**ETAPE 2 : Phase de formation :**



**Etape 3 : Entrée en mission et accompagnement socioprofessionnel.**

Un courrier est systématiquement envoyé au salarié pour l'informer :

- de son entrée en mission et de fait de son obligation d'honorer des rendez-vous d'accompagnement et positionnement sur des ateliers collectifs.
- de l'échéance de la limite du nombre d'heures (et donc de sa préparation à la sortie).

Des **commissions** entre chargés d'insertion et encadrants techniques permettent chaque mois d'**actualiser les files actives essentiellement** (les entrants/les sortants) et d'évoquer les difficultés rencontrées dans le cadre du suivi des salariés.



### Bilan qualitatif et quantitatif de l'Association intermédiaire :

#### Bilan sur le plan économique :

L'année 2018 enregistre une légère baisse du nombre d'heures par rapport à 2017 qui a été la meilleure année qu'A.E.F.94 est connue au niveau du nombre d'heures.

Cette diminution s'explique en partie par :

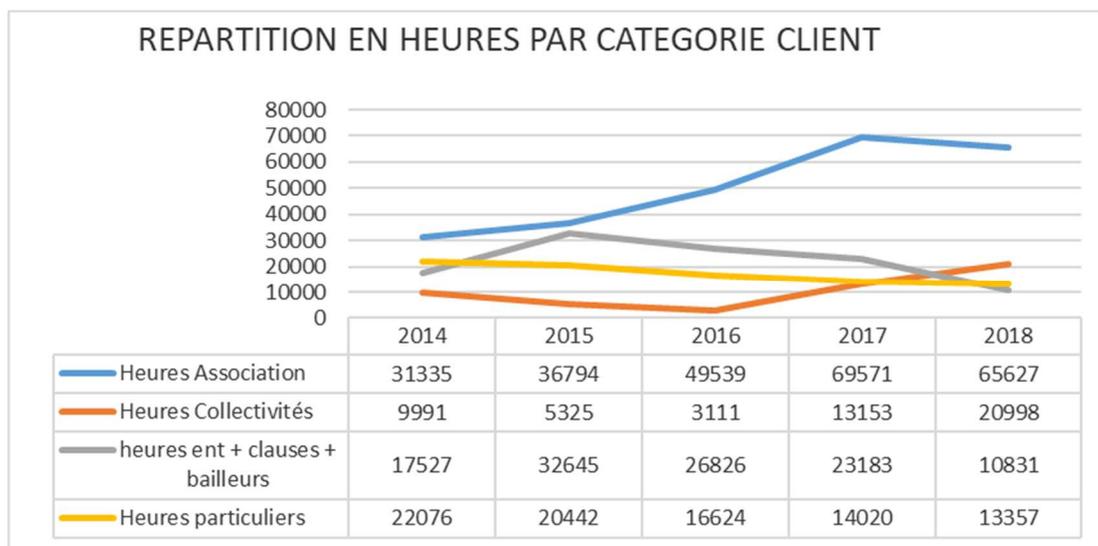
- La légère baisse du secteur associatif mais surtout le nombre d'heures insuffisant au niveau des clauses sociales, notamment avec la fin des chantiers de Chevilly Larue.
- Cependant, le secteur des collectivités a continué à augmenter, notamment avec le conventionnement de l'Hay-les-Roses et la progression du nombre d'heures dans le cadre des marchés avec Villejuif.

#### En 2018 :

- **110 813 heures d'insertion ont été réalisées**
- **296 salariés (soit 69 ETP) ont été mobilisés**

	Nombre salariés en insertion	Nombre heures travaillées	ETP Insertion (1ETP=1 607 h)
Au 31 décembre 2017	293	120 000	72
Au 31 décembre 2018	296	110 813	69

#### La typologie de nos clients :



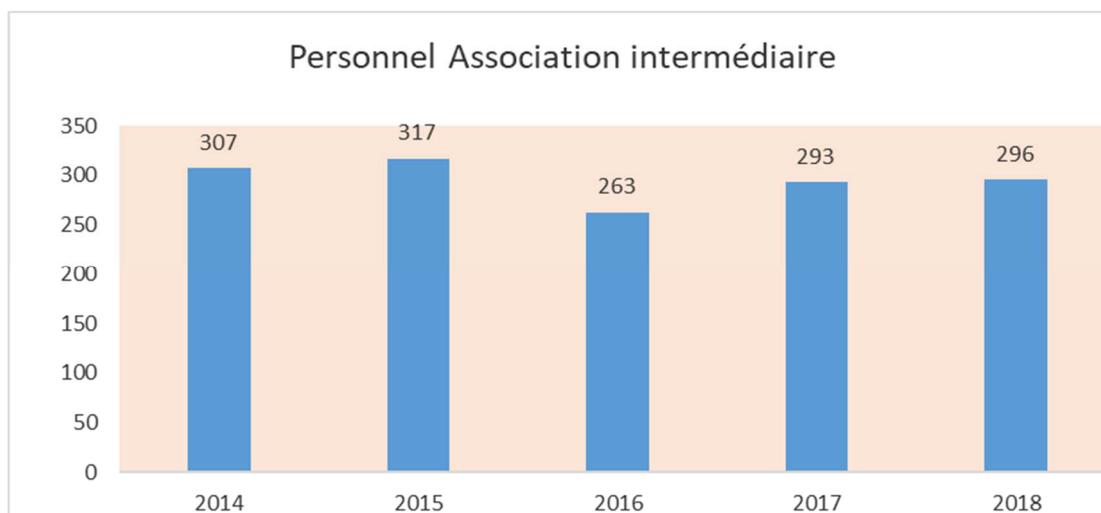
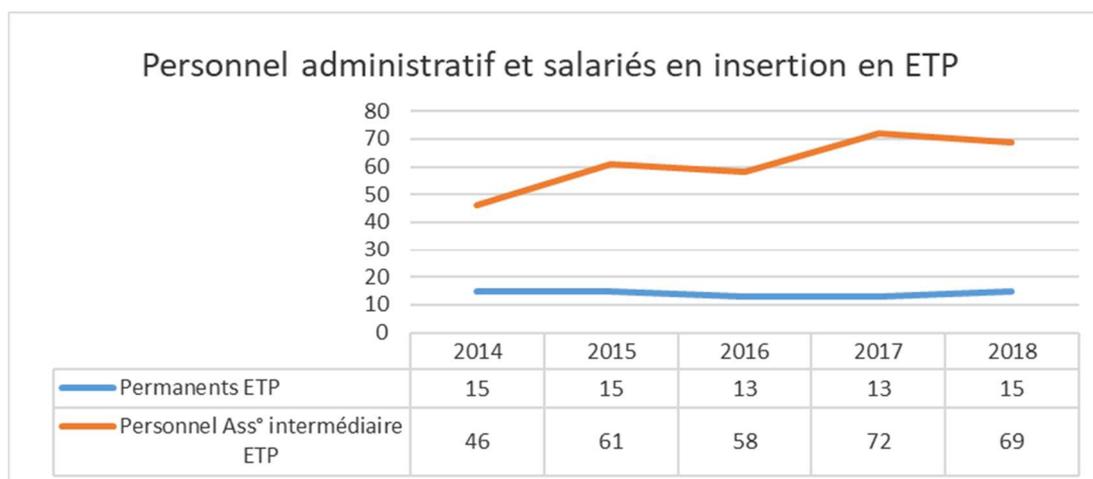
## Bilan sur le plan de l'accompagnement global de nos salariés en insertion

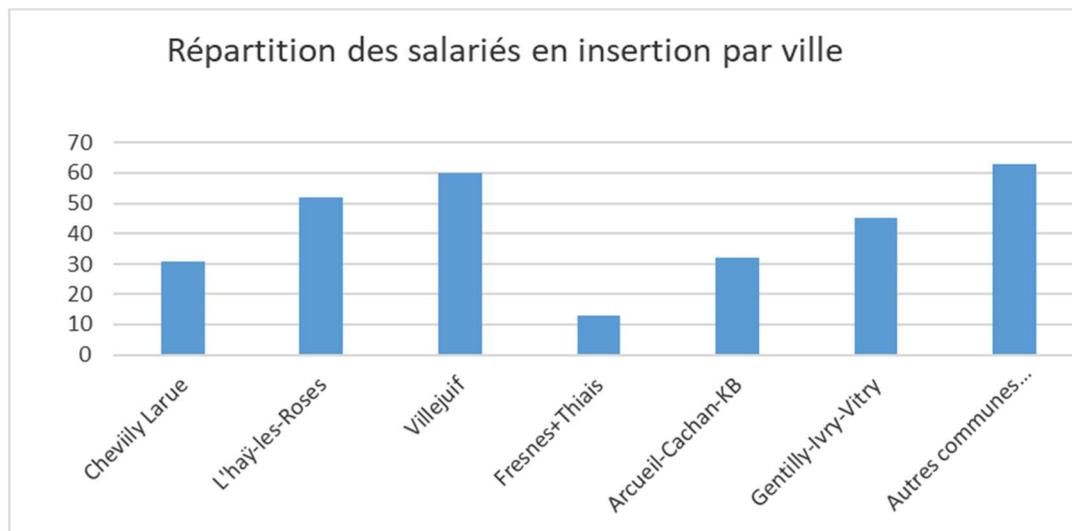
*Le bilan qualitatif de l'accompagnement des salariés est apprécié au regard des objectifs fixés par la DIRECCTE et du Conseil Départemental.*

*Ces objectifs sont négociés chaque année dans le cadre d'un dialogue de gestion.*

*Une partie de nos éléments statistiques sont donc extraits des données validées par la DIRECCTE.*

### La typologie de nos salariés :





Sur les 296 salariés en mission en 2018, 47% sont des habitants des trois communes de proximité : L'Hay les Roses, Chevilly Larue et Villejuif.

	2017	2018	Objectifs 201
<b>Part des femmes</b>	49%	55%	50%
<b>Part des jeunes -26 ans</b>	6%	6%	10%
<b>Part des seniors</b>	24%	25%	25%
<b>Part des salaires de faible niveau (Vbis-VI)</b>	58%	58%	55%
<b>Part des demandeurs d'emploi de +2 ans</b>	39%	27%	42%
<b>Part Bénéficiaires RSA Socle</b>	35%	35%	32%
<b>Part Bénéficiaire de l'ASS</b>	4%	2%	3%
<b>Part Travailleurs reconnus Handicapés</b>	5%	0%	3%
<b>Part Résidant Quartier Pol. Ville (ZUS et CUCS)</b>	41%	60%	45%
<b>Taux de nouveaux salariés mis à disposition</b>	70%	58%	65%

La plupart des publics cibles ont été globalement visés à proportion convenable avec un effort important sur le recrutement des bénéficiaires du R.S.A. Nous ciblons les publics de proximité (majoritairement issus des quartiers prioritaires) et le public sénior (cœur de cible de l'AI).

Le taux de rotation est moins bon que l'année dernière et s'explique par des parcours plus longs en AI.

La proportion de jeunes reste faible du fait d'une baisse du secteur d'activité BTP (principal secteur où l'on recrute le public jeune). On souligne aussi une faible part des chômeurs de plus de deux ans. Ce chiffre s'explique par une erreur de saisie administrative. En effet, était pris en compte la date d'inscription à Pôle emploi (qui est automatique pour l'obtention de la fiche IAE) au lieu de la durée effective de chômage.

Enfin, il faut également tenir compte de la typologie des habitants qui sont sur nos territoires d'intervention. Il y a en effet un nombre toujours important des salariés



recrutés qui sont sans ressources à l'arrivée sur le dispositif AI. Elle représente plus de la moitié de nos effectifs salariés.

Il y a également un vrai problème de prescription dans les fiches IAE (entre ceux qui sont éligibles alors qu'ils ne relèvent pas forcément de l'AI et ceux qu'on voudrait recruter pensant qu'ils sont éligibles et qui n'ont pas leur fiche IAE...). C'est un constat que nous avons déjà partagé les années antérieures.

Enfin, deux nouveaux publics ont fait leur apparition dans les publics éligibles et « prioritaires » sur les dispositifs I.A.E ; Il s'agit des réfugiés et de ceux qui vivent dans un campement illicite.

**Perspectives 2019** : Meilleure représentativité des jeunes et des TH.

En 2018, sur les 296 salariés, 100% ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel (contre 95% en 2017). Ce qui suppose que tous nos salariés intègrent bien le parcours I.A.E. dans le cadre d'un accompagnement régulier.

Comme nous sommes bénéficiaires du Fonds Social Européen (F.S.E.), chaque usager accompagné par A.E.F.94 signe une feuille d'émargement à chaque entretien individuel ou participation à un atelier collectif.

Les sorties des salariés sont appréciées au regard des critères de la DIRECCTE, à savoir la prise en considération des sorties des personnes ayant effectué plus de 150 heures de mission sur l'année 2018.

Selon les critères de la DIRECCTE

- **Par emploi durable**, il faut entendre les postes en CDI/CDD de plus de 6 mois (non aidés)/ la création d'entreprise/l'intégration dans la fonction publique.
- **Par emploi de transition**, il faut entendre les postes en CDD inférieur à 6 mois (non aidés)/ en CDD (aidés).
- **Par sortie positive**, il faut entendre l'embauche dans une autre S.I.A.E. pour une durée déterminée/ entrée en formation qualifiante/ entrée en formation non qualifiante/la prise des droits à la retraite.
- **Par autres sorties**, il faut entendre les situations de chômage/les inactifs (qui ne recherchent pas d'emploi)/sans nouvelles.

Tous les salariés fournissent un justificatif à la sortie de l'Association intermédiaire (contrat de travail, attestation de formation...). Lorsqu'un salarié ne fournit pas de justificatif, nous demandons à Pôle emploi de nous communiquer un relevé d'activité.



	2017	2018	Objectifs 2018
<b>Emploi durable</b>	37 %	28%	30%
<b>Emploi de transition</b>	22%	27%	20%
<b>Sorties positives</b>	22 %	13%	25%
<b>Autres sorties</b>	20 %	32%	25%
<b>Taux de sorties dynamiques</b>	80 %	68%	60%

Il faut noter qu'on enregistre beaucoup plus de sorties en 2018 par rapport à 2017 :

- 116 sorties en 2018 contre 60 en 2017.

### **III- La formation des salariés en insertion :**

Le choix stratégique d'attribuer un budget spécifique à la formation pré-qualifiante de nos salariés en insertion s'est avéré payant.

En effet, du fait des grosses problématiques de positionnement sur la formation qualifiante avec les OPCA, ce socle minimum de formation a permis de professionnaliser les salariés et de sécuriser leur parcours avec une véritable adaptation au poste.

Cet effort commencé il y a deux ans, s'est accentué sur l'année 2018 avec une forte progression du nombre de salariés en insertion formés.

L'objectif en 2018 était de former 80% des salariés en insertion à une formation pré-qualifiante. Nous en avons formé 84% contre 67% l'année dernière.

Le budget consacré à ce dispositif est important d'autant plus que les salariés sont rémunérés pendant les jours de formation.

En partenariat avec l'INHNI, nous proposons des formations adaptées par rapport aux missions exécutées par les salariés en insertion. Les formations s'adaptent à l'évolution de certaines missions mais aussi à des demandes spécifiques exprimées par le client. Un salarié peut se voir proposé plusieurs formations au cours de son parcours. L'offre de formation a également été étoffée sur l'année 2018.

### **En 2018, nous avons proposés les formations suivantes :**

- Hygiène et sécurité alimentaire.
- Le nettoyage des cuisines des collectivités.
- Techniques de nettoyage des locaux.
- Entretien des copropriétés.
- Repasser le linge chez les particuliers.
- Entretien des espaces verts.
- Entretien des voiries.
- Hygiène et sécurité sur les chantiers.
- Sauvetage et secourisme au travail (SST).
- Equipier de premières interventions.



- Médiation et gestion des conflits.
- CCP assistante de vie aux familles (en partenariat avec Brigitte Croft).
- Relation client et aptitudes de service.
- Organiser sa prestation chez un particulier.
- Les bases de l'accueil.

#### **Chiffres 2018 :**

- 286 salariés ont bénéficié d'une formation.
- Le coût pédagogique total est de 85 314 euros auquel s'ajoute le coût total des salaires qui est de 80 612 euros.
- Le montant total 2018 du dispositif formation des salariés en insertion est donc de 165 926 euros (contre 127 402 € en 2017).

#### **Objectifs 2019 :**

- Développer des formations qualifiantes et internaliser d'avantage les formations par le biais des encadrants techniques.
- Développer de nouvelles sessions notamment pour le secteur du bâtiment (module habilitation électricité, plomberie, maçonnerie), notamment avec l'entreprise d'insertion.
- Développer un module de formation spécifique aux agents d'accueil (notamment sur la gestion de l'accueil téléphonique et le volet administratif).

Nous avons constaté en 2017 que les missions d'agent d'accueil pouvaient être très polyvalentes (voir complexes sur certains sites sensibles). Cela nécessite une véritable montée en compétences des salariés via des formations adaptées.

Ce sont des objectifs que nous avons en partie déjà identifiés et fixés en 2017 et qui ont été poursuivis en 2018 et continueront à se poursuivre en 2019.



#### **IV- Les actions du PADIE :**

Le passage du PDILE (Programme départemental d'insertion et de lutte contre les exclusions) au PADIE (Programme d'actions départementales pour l'insertion et l'emploi) a permis à A.E.F.94 de se positionner fin 2017, sur trois actions dont deux nouvelles.

Ces actions sont principalement tournées vers les bénéficiaires du R.S.A.

- L'action de mobilisation et de dynamisation qu'A.E.F.94 porte depuis de nombreuses années via un marché public.
- Le diagnostic professionnel, nouvelle action via un marché public.
- Les ateliers collectifs musicologie/ ateliers numériques/ ateliers jardinage via un appel à projets.

Cette action se déroule sous forme de stage de 6 mois avec un groupe d'une moyenne de 10 personnes. Les personnes composant ce groupe sont très isolées, en rupture de lien social et en manque de confiance avec peu de projection en termes de projets de vie.

L'objectif de ce stage qui alterne entretiens individuels et ateliers collectifs, est de redynamiser la personne afin qu'elle puisse reprendre goût à la vie (s'accorder des loisirs, voir du monde, prendre soin d'elle et se projeter dans l'avenir).

#### **A- Bilan quantitatif et qualitatif de l'action de mobilisation et de dynamisation**

Une session a été réalisée en 2018 du fait que les marchés n'ont été notifiés qu'en mars :

- 22 prescriptions.
- 13 entrées dont 8 femmes et 5 hommes
- Pôle emploi/EDS de Gentilly/CCAS d'Arcueil et de Chevilly/ les associations VIVRE et ALEF sont les principaux prescripteurs.

Sur cette session, nous avons enregistré les sorties suivantes :

- 2 sorties en formation qualifiante (ADVF et Web Master)
- 5 sorties en emploi.
- 2 orientations vers des actions du PADIE.
- 4 réorientations vers les prescripteurs.

Une session a eu lieu en 2019 et une autre est prévue sur la fin de l'année 2019.

#### **B- Diagnostic emploi :**

C'est une action sur laquelle nous rencontrons de réelles difficultés de prescription.

L'année 2018 n'a pas permis d'enregistrer un nombre important de prescriptions (16 entrées dans l'action).

Depuis janvier 2019 jusqu'en juin, nous expérimentons avec le Conseil Départemental une convocation des BNRSA via les listings de la Caf.

Cette méthodologie devrait permettre de booster les prescriptions notamment pour les nouveaux entrants dans le dispositif R.S.A.



Pour le moment, le traitement administratif des listings Caf s'avère très chronophage.

### **C- Les ateliers collectifs :**

En 2018, nous avons signé une convention avec le Conseil départemental pour l'animation des ateliers numériques, de musicologie et de jardinage.

Seulement 3 sessions de ces ateliers ont été réalisées à défaut d'avoir davantage de prescriptions par les référents RSA du Département.

### **D- Les ateliers numériques :**

A.E.F.94 proposent principalement deux types d'ateliers numériques :

#### **Un atelier d'initiation à la bureautique :**

Cet atelier permet essentiellement de :

- \*démystifier l'outil informatique (découverte du clavier, de la souris, de l'imprimante).
- \* apprendre les bases du traitement de texte (faire un CV, mettre une pièce jointe...)
- \* savoir naviguer sur internet (envoyer un mail)

#### **Un atelier de perfectionnement basé essentiellement sur la maîtrise d'EXCEL.**

L'objectif principal est de rendre autonome l'utilisateur dans l'ensemble de ses démarches numériques qu'elles soient administratives/professionnelles /personnelles. Ces démarches se sont amplifiées notamment sur le volet administratif avec la dématérialisation des services publics et la nécessité d'apprendre à maîtriser les divers portails administratifs.

Notre offre de formation sur le numérique est proposée à un public diversifié et bien souvent les sessions de formation sont composées de différents types d'utilisateurs participants (bénéficiaires du R.S.A./demandeurs d'emploi/habitants des villes limitrophes/salariés en insertion).

Une formatrice informatique est dédiée à temps plein à l'animation de ces ateliers.

Ainsi, l'utilisateur intéressé peut bénéficier d'un diagnostic personnalisé de ses besoins numériques et se voir proposer des sessions adaptées à ses disponibilités.

Il en est de même pour les prescripteurs qui souhaitent monter des groupes spécifiques au public qu'ils accompagnent avec des horaires adaptés.

#### **En 2018 on peut noter que:**

- 122 personnes ont bénéficié des ateliers numériques dont 75 salariés en insertion (contre 101 personnes en 2017).
- 3 016 heures de formation ont été réalisées contre 2 979 heures l'année dernière.



Nous voyons que l'atelier informatique est un enjeu de plus en plus important pour les partenaires dans le cadre de l'accompagnement global des demandeurs d'emploi.

Nous avons également participé à un groupe de travail au niveau départemental pour échanger sur l'offre numérique existante sur le territoire et afin de sensibiliser les différents partenaires de la possibilité d'animer un atelier informatique pour leurs publics.

Nous avons également animé 8 sessions de 3h pour les stagiaires RSA de l'action STARTER.

### **PERSPECTIVES A.E.F.94 POUR 2019 :**

Forte de ses années d'expérience, son ancrage local, sa connaissance du public et des acteurs locaux, A.E.F.94 a de belles perspectives de développement pour l'année 2019.

Ces objectifs à long termes sont essentiellement centrés sur :

- Le déménagement dans des nouveaux locaux sur Villejuif, actuellement en travaux.
- Le lancement et le développement de l'entreprise d'insertion (dont l'agrément vient d'être obtenu en juin 2019).

La création de l'entreprise d'insertion et la recherche de nouveaux locaux étaient deux objectifs qu'A.E.F.94 s'était assigné en 2018 et qui ont été atteints.

Le challenge de 2019 est de lancer réellement l'activité de l'EI tout en pérennisant l'AI.